PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLECOMTAL AVEYRON

SEANCE DU 10 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq le 10 juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 3 juin 2025

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Joël FAU, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY.

Absents et excusés : M. Jean-Pierre COUGOULE, Mme Emilie DALBIN, M. David BASIRE et Mme Marion COUTÉ.

Secrétaire : M. Roger TEYSSEDRE a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 mai 2025

A la demande de David BASIRE, l'article sur Ségonzac est complété comme suit :
Une réunion s'est tenue le 25 avril en présence de toutes les parties. Le préalable énoncé était que ce dommage durait maintenant depuis plus d'un an et qu'il convenait de trouver une solution rapide avec des engagements pour remettre en service la circulation. En effet ce désordre occasionne des gênes très importantes pour les riverains et pour le monde agricole et qu'il est urgent d'avoir un calendrier précis à communiquer à la population.
Après moult débats il est convenu de choisir d'un commun accord un nouveau géotechnicien en précisant que quelles que soient les conclusions de ce géotechnicien elles seront acceptées par les parties. Il est convenu que le géotechnicien soit sollicité dans les plus brefs délais pour avoir ce devis avant la fin mai.
L'objectif annoncé est de réaliser des travaux en septembre (dans tous les cas, il convient de ne pas passer un hiver de plus avec la route fermée) selon les résultats des études géotechniques. Les travaux de remise en circulation de la voirie seraient portés par la communauté de commune sans présager et emporter la responsabilité du désordre.

Compte rendu approuvé à la majorité.
Délibération 012-211202981-20250610-20250513_440-DE : Vente maison sise 13 rue le Faubourg
Délibération 012-211202981-20250610-20250610_441-DE : Attribution de subvention familles rurales
Délibération 012-211202981-20250610-20250610_442-DE : Avance sur charges 2025 de la Maison de Santé de Villecomtal

Questions diverses :

- Une information est donnée quant aux demandes d'une administrée de la commune de Mouret sur la transmission de différents documents administratifs concernant les parcelles relatives supportant la partie haute et basse du château. Il est demandé d'ouvrir l'accès à la cour du château. Il est fait lecture par monsieur le maire de la lettre qui lui sera adressée lui exposant notre impossibilité légale d'ouvrir un passage dans une parcelle privée.

- Rencontre saisonnière OT mercredi 11 juin à 18h00.
  Il est demandé à chaque conseiller de bien vouloir s'inscrire sur le planning des permanences lors des jours de repos du dit saisonnier.

- Plan Pluriannuel d'Investissement :
  Pour rappel une mission a été proposée par la banque des territoires dans le cadre du programme petite ville de demain. Le bureau d'études Fiance Consult nous a fait le rendu de cette étude est a présenté semaine 23 le tableau de suivi du budget communal fonctionnement.

Il conviendra de simuler nos investissements et notre fiscalité afin de maintenir la commune dans un état acceptable de CAF et d'épargne nette.

- Passage du rallye du Rouergue le 4 juillet à Villecomtal pour la spéciale Villecomtal - Entraygues

- City stade :
  L'entreprise Agorespace est venu expertiser les défaut visuels constatés par les usager de la structure qui correspondent à des points de colle sur le gazon et à de la dilatation des bandes de gazon. En revanche, il sera demandé à Eiffage ayant réalisé l'enrobé de reprendre ce dernier afin de supprimer les points bas qui gardent l'eau (flaques). Le percement effectué ne résout pas cette problématique.

  Il sera présenté en prochain conseil le projet de délibérion d'adhésion à l'association MAYORS FOR PEACE.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLECOMTAL

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7
Votes :	Pour : 7	
	Contre : 0	
	Abstention : 0	

Séance du 10 juin 2025 – 927

Délibération n° 916

L'an deux mil vingt cinq le 10 juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 3 juin 2025

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Joël FAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY

Absents et excusés : Mme Emilie DALBIN, M. David BASIRE, M. Jean-Pierre COUGOULE et Mme Marion COUTÉ

Secrétaire: M. Roger TEYSSEDRE été nommé secrétaire.

Objet : Vente maison sise 13 rue le Faubourg :

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente la maison sise 13 rue le Faubourg, encadastrée AN 385, pour une somme fixée à 65 000 euros TTC dont 7 000 euros de rémunération du mandataire. Prix net vendeur 58 000 euros TTC.

Madame Fiona PEPE, Madame Adélie BARBOTIN, Monsieur Akidachi YOUSSOUF et Monsieur Phileas SCHULHOF souhaitent se porter acquéreurs de ce bien au prix fixé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne un avis favorable à cette vente et autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives et notariales concernant ladite vente et lui donne pouvoir pour signer tout acte à intervenir.

Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

MAIRIE DE VILLECOMTAL (Aveyron)

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

Le Secrétaire de séance,
Roger TEYSSEDRE

Accusé de réception en préfecture
012-211202981-20250610-20250513_440-DE
Reçu le 12/06/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLECOMTAL

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7
Votes :	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0	

Séance du 10 juin 2025 – 928

Délibération n° 917

L'an deux mil vingt cinq le 10 juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 3 juin 2025

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Joël FAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY

Absents et excusés : Mme Emilie DALBIN, M. David BASIRE, M. Jean-Pierre COUGOULE et Mme Marion COUTÉ

Secrétaire: M. Roger TEYSSEDRE été nommé secrétaire.

Objet : Attribution de subvention :

- Familles rurales de Campuac 450.00€

Cette somme sera prélevée au budget primitif de 2025 article 65748.

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

MAIRIE DE VILLECOMTAL (Aveyron)

Le Secrétaire de séance,
Roger TEYSSEDRE

Accusé de réception en préfecture
012-211202981-20250610-20250610_441-DE
Reçu le 12/06/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VILLECOMTAL

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7
Votes :	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0	

Séance du 10 juin 2025 – 929

Délibération n° 918

L'an deux mil vingt cinq le 10 juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 3 juin 2025

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Joël FAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY

Absents et excusés : Mme Emilie DALBIN, M. David BASIRE, M. Jean-Pierre COUGOULE et Mme Marion COUTÉ

Secrétaire: M. Roger TEYSSEDRE été nommé secrétaire.

Objet : Avance sur charges 2025 de la Maison de Santé de Villecomtal :

L'avance sur charges de 600.00 euros sera versée à l'Association de la Maison de Santé.

Cette somme sera prélevée au budget primitif 2025 article 65748.

MAIRIE DE VILLECOMTAL (Aveyron)

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

Le Secrétaire de séance,
Roger TEYSSEDRE

Accusé de réception en préfecture
012-211202981-20250610-20250610_442-DE
Reçu le 12/06/2025